

BAREME DES DROITS D'INSCRIPTION NATIONAUX
Année universitaire 2012-2013

	Droits de scolarité		Médecine Préventive	Sport (facultatif)	Cotisation Sécurité Sociale
	Inscription principale	Inscription complémentaire (1ère inscription dans la même composante d'AMU)			
Capacité en Droit - DEUST - DUT - DNTS	181 €	120 €	5 €	12 €	207 €
Licence - Licence Professionnelle	250 €	164 €			
Master (Professionnel et Recherche)	596 €				
Diplôme d'Ingénieur	380 €	254 €			
Doctorat et HDR					
Etudes médicales, pharmaceutiques et odontologiques					
* Premier cycle des études médicales, de pharmacie et de chirurgie dentaire	181 €	120 €			
* Première année du 2ème cycle des études médicales, de pharmacie et de chirurgie dentaire					
A partir de la deuxième année du 2ème cycle					
* Etudes médicales					
* Etudes en vue de l'obtention du diplôme d'Etat en pharmacie	250 €	164 €			
* Etudes en vue de l'obtention du diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire					
Diplôme d'Etat de docteur en médecine, formation spécifique médecine générale					
Certificat d'Etudes supérieures de chirurgie dentaire	500 €				
Diplôme d'Etudes supérieures de médecine, de pharmacie, de biologie médicale					
Attestation d'Etudes approfondies en chirurgie dentaire					
Capacité de médecine (1)					
Diplôme d'Etat de sage-femme	181 €	120 €			
Certificat d'Etudes cliniques spéciales, mention orthodontie					
Diplôme d'Etudes supérieures de chirurgie buccale	500 €	164 € (2)			
Diplôme d'Etudes spécialisées complémentaires de médecine et de biologie médicale					
Thèse pour internes et résidents en médecine ayant validé le 3ème cycle de médecine spécialisée ou générale	380 €	254 €			
Thèse pour internes en pharmacie ayant validé le 3ème cycle de spécialisation en pharmacie					
Thèse pour internes en odontologie ayant validé le 3ème cycle de spécialisation en odontologie					
Certificat de capacité d'orthoptiste	334 €				
Certificat de capacité d'orthophoniste	536 €				

Les étudiants bénéficiant d'une exonération des droits de scolarité doivent acquitter les droits de médecine préventive

Sont exonérés des droits de scolarité :

De plein droit (article 2 du décret du 5 janvier 1984) : les bénéficiaires d'une bourse d'enseignement accordée par l'Etat et les pupilles de la nation

Les droits d'inscription incluent le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (16 €) et le Droit au Service de Documentation (33 €)

Le transfert d'une inscription entre deux établissements, s'il est demandé avant la fin du 1er semestre, entraîne de plein de droit le remboursement du droit de scolarité, sous réserve d'une somme de 23 € restant acquise à l'établissement au titre des actes de gestion

Le remboursement est de droit lorsque la demande intervient avant le début de l'année universitaire, sous réserve d'une somme de 23 € restant acquise à l'établissement au titre des actes de gestion

(1) Dont 250 € au moment de l'inscription et 250 € après les résultats de l'examen probatoire pour les étudiants admis

(2) Dans le cas où la préparation de ce diplôme s'effectue pendant l'internat

BAREME DES DROITS D'INSCRIPTION NATIONAUX
Année universitaire 2012-2013

	Droits de scolarité		Médecine Préventive	Sport (facultatif)	Collation Sécurité Sociale
	Inscription principale	Inscription complémentaire (1ère inscription dans la même composante d'AMU)			
Diplôme Ergothérapeute	177 €	120 €	5 €	12 €	207 €
diplôme de formation médicale spécialisée - DFMS	500 €				
diplôme de formation médicale spécialisée Approfondie - DFMSA					